

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 671

présenté par
M. Charié

ARTICLE 8

Rédiger ainsi l'alinéa 2 de cet article :

« 1° Les deuxième et troisième phrases du deuxième alinéa sont supprimées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction rédactionnelle.